



Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

BIMESTRIEL N°193 Mai Juin 2013

EDITO : L'ECOLE AU CŒUR DE L'ACTUALITE.

« L'éducation nationale ne souffre pas d'un manque de moyens ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défaillante des moyens existants ». Tel est le diagnostic introductif du récent rapport de la cour des comptes, dans lequel tous les ingrédients de la politique du gouvernement précédent en matière d'éducation sont repris : Bivalence, recrutement et définition des horaires de service par les chefs d'établissement, recrutements régionaux dans le second degré, rémunération au mérite, concurrence, etc Il convient donc de ne pas relâcher notre vigilance et de continuer à porter d'autres projets pour l'école et ses personnels.

Le SNEP et la FSU, dans le cadre du projet de loi sur la refondation de l'école continuent à faire des propositions d'amendements aux différents groupes politiques. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la loi est débattue et votée en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale. Les débats au Sénat ont permis quelques avancées notables, notamment sur la question du socle ou sur les compétences Etat-Région, même si celles-ci demeurent insuffisantes.

Sur notre champ spécifique, le SNEP a réussi à faire bouger les lignes, et non des moindres, sur la nécessité de maintenir l'EPS sous la responsabilité de l'Education Nationale et de préserver le sport scolaire d'un encadrement par le mouvement sportif et associatif. Le SNEP garde la plus grande vigilance sur cette ques-

tion, ainsi que sur le futur décret confirmant le forfait de 3 heures, qui n'est toujours pas paru.

Dans ce contexte, les états généraux de l'EPS et du sport scolaire qui se sont récemment tenus à Paris, ont été l'occasion de finaliser les propositions du SNEP et de la profession, par le biais du Manifeste, pour la refondation de l'école. Au cœur des débats, l'enjeu central a été celui de la réappropriation du métier par les enseignants d'EPS, qui vivent de plus en plus mal les prescriptions de l'institution et les conditions dégradées dans lesquelles ils enseignent.

Redevenir concepteur de son enseignement et non simple applicateur, tel a été aussi l'enjeu du stage acrosport organisé par le SNEP académique, les 30 et 31 Mai derniers. La réussite de celui-ci appelle à réitérer la programmation d'un nouveau « PAF syndical » l'année prochaine, auquel nous vous attendrons nombreux.

En attendant, bonne fin d'année scolaire à tous.

Lucile GRES

Sommaire

Edito	
Page 2 & 3	CAPA du 25 mai
Page 4	GT Vœux & barèmes
Page 5	Stage acrosport
Page 6	Formation-concours

CONGES FORMATION:

Cette année, le recteur a décidé d'avoir une grille de lecture restrictive, c'est-à-dire à minima du décret concernant les congés formation (décret N°2007 1470 du 15/10/2007), en conséquence les moyens attribués seront donc cette année de :

120 mois pour les enseignants (BOP 141) et 5 mois pour les CPE (BOP 232, vie de l'élève).

Pour mémoire, les dotations (globalisées) des années précédentes :

Année :	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Dotation académique en mois	216	216	225	200	209	207	207	211

Pour rappel : les demandes examinées en priorité sont celles réalisées pour la 3^{ème} fois (pas forcément successives, ni pour le même objet), puis le barème : 1pt par année d'ancienneté + 10 pts par demande à compter de la deuxième. Cette année le dernier ayant obtenu un congé avait **32pts** pour une 3^{ème} demande. 15 collègues ont été satisfaits (dont 2 CPE) pour 26 l'an passé ! 9 collègues ayant fait une 3^{ème} demande n'ont pas été satisfaits.

8 collègues EPS ont fait une demande cette année:

- 1 pour la 3^{ème} fois : Lemaire Thibault, LP Vaillant St Junien, obtient son congé (entériné en CAPA du 24/05/2013).
- 3 pour la 2^{ème} fois et 4 pour la première fois.

Le SNEP est intervenu pour dénoncer le fait que l'on rogne encore sur les moyens de formations et les droits des

POSTES ADAPTES:

48 demandes ont été étudiées en GT intercatégoriel et classées sur avis du médecin conseil du rectorat, le docteur Grouille. Seuls les prioritaires bénéficient d'un des 18 postes disponibles en PACD. Les 5 PALD sont déjà pourvus. Il faut souligner que la plupart du temps les services académiques essaient quand même de proposer quelque chose (aménagement de poste ou autre...) aux collègues demandeurs non affectés sur PACD ou PALD.

En EPS, 1 demande de renouvellement cette année (2 demandes l'an passé et 4 il y a 2 ans).

Le dossier est reconnu prioritaire, entériné en CAPA du 24/05/2013.

PACD (courte durée) :

18 demandes de renouvellement et 2 cas particuliers (hors postes adaptés, dispositifs maintenus), parmi les 18 demandeurs, 4 demandes classées non prioritaires et sortant donc du dispositif .

25 nouvelles demandes, 4 classées prioritaires et retenues. 2 sur liste complémentaire et 19 ne relevant pas du dispositif.

PALD (longue durée) :

5 demandes renouvelées, toutes reconduites.

Le nombre de demandes est en augmentation progressive et témoigne des nombreuses difficultés auxquels les collègues peuvent être confrontés au cours de leur carrière. Depuis quelques années, on voit apparaître des collègues jeunes, où alors ayant intégré tardivement l'Education Nationale et cumulant toutes sortes de difficultés professionnelles, sociales et /ou de santé. Ces situations interrogent quant à la pauvreté des moyens mis à disposition par notre ministère pour gérer les situations de détresse et l'évolution des conditions d'enseignement.

La FSU œuvrera au sein des nouvelles instances CHSCTA et CHSCTD (comité hygiène et sécurité et conditions de travail académique ou départemental) pour faire en sorte que les conditions de travail puissent progressivement s'améliorer.

REVISION DE NOTES ADMINISTRATIVES :

P EPS classe normale : 2 contestations (9 l'an passé) : 1 note ré-évaluée.

Pas de contestation dans les autres catégories.

Pour les collègues biadmissibles, ceux du supérieur et les chargés d'enseignement, veuillez nous contacter pour les données.

ACCES à la CLASSE EXCEPTIONNELLE des CE:

Il n'y a plus de collègue en classe normale chez les CE de notre académie. 2 promouvables pour la classe exceptionnelle, avec un ratio de 42%, aucun n'aurait du être promu, mais là encore le SNEP et le SNES ont obtenu du ministère que les restes soient réparties sur les académies où il n'y a plus que 2 promouvables, ce qui permet de débloquent les situations (5 acads concernées) et donc de permettre une promotion.

Chantal Coudray est promue.

**NOTATION ADMINISTRATIVE
2012-2013: PROFESSEURS
D'EPS CLASSE NORMALE**

Moyenne par échelon des notes attribuées par le recteur

ECHELONS	Moyenne
11	40
10	39,96
9	39,9
8	39,84
7	39,53
6	39,09
5	36,35
4	34,94
3	34,3
TOTAL:	

ACCES A LA HORS-CLASSE DES PROFESSEURS D'EPS:

Cette année, le nombre de promotion est de 15 (+20% par rapport aux années précédentes, soit 12 promus). Cette augmentation importante est due aux négociations menées par le SNEP et le SNES national qui ont réussi à ce que le ministère répartisse les 7% de promus au regard des 9,10 et 11èmes échelons de chaque académie. La FSU demandait à ce que la répartition se fasse seulement sur les 11^{ème} conformément à son mandat sur cette question. Néanmoins, c'est une petite victoire qui permet dans notre académie de gagner 3 promotions et ainsi d'accélérer le rythme de promotion. Notre académie se retrouve avec un taux de satisfaction de 75% pour les 11^{ème} échelons (les certifiés sont eux à 100%, mais notre démographie, on est plus « vieux », nous pénalise encore un peu...), soit 15 promus sur 20 promouvables au 11^{ème} (181 promouvables en tout).

Au 11^{ème}, 10 femmes et 10 hommes étaient promouvables, 9 femmes sont promues et 6 hommes.

La barre de promotion est cette année de **300.9pts**.

Les promus sont cette année: Bordier MC / Durth JP / Druaux Vincent / Ferriere JM / Ferriere Stéphane / Lapeyre Frédérique / Gautherie ML / Larroque Bernard / Lathiere C / Legros Eric / Le Quintrec Florence / Martinaud-

La Hors-Classe, ça vient d'où ?

Alors que le déroulement de carrière stagnait au 11^{ème}, d'importantes mobilisations, sous l'unique impulsion du SNES et du SNEP imposèrent au gouvernement en 1989 de traiter la question de la revalorisation salariale. A l'issue de la puissante manifestation nationale du 4 mars 1989 nous obtenons la mise en place de la hors-classe.

Même si le projet retenu est différent de ce que revendiquaient les collègues avec le SNEP et le SNES (la revalorisation des 11 échelons de la carrière), il a permis à des milliers de collègues de poursuivre leur fin de carrière avec un gain de 19% (*) du salaire et de partir en retraite dans des conditions financières améliorées d'autant. Aujourd'hui 4 500 collègues en bénéficient toujours. Revalorisation dans les faits actée mais toujours remise en cause, en particulier par les principes discriminants d'accès à la hors classe (mérite...).

*11^{ème} échelon classe normale indice 658

7^{ème} échelon terminale de la Hors classe indice 783 soit 125 pt en plus ; soit 578,75€ de plus par mois.

Cette mobilisation syndicale d'il y a 22ans a donc bénéficié à des milliers de collègues, cette victoire semble bien souvent avoir été « oubliée » alors que ces effets sont toujours présents ! Cela devrait nous encourager à renforcer le SNEP et à repartir sur une nouvelle étape de revalorisation pour tous !

GT VŒUX ET BAREMES INTRA :

62 demandeurs dont 17 TZR de l'académie ! 11 entrants, 1 détachée et 1 mesure de carte scolaire (2 entrants ont vu annuler leur mutation inter, car ils ont obtenu une ATP).

6 collègues ont vu leurs vœux et barèmes corrigés.

Plusieurs points ont fait débat, le faible nombre de poste et ses conséquences sur le mouvement en faisant partie. Cette étape du mouvement a permis de faire le point avant que ne s'enclenche le mouvement lui-même (postes vacants, gelés, ...).

La FPMA aura lieu le jeudi 13 juin 2013.

Concernant les supports stagiaires:

Les lauréats du CAPEPS 2013-1, ainsi que ceux du réservé seront 9 dans l'académie et leurs supports seront les suivants: . Collège Ussel, poste gelé

. Collège Dun-le-Palestel, poste gelé

. Collège Felletin, poste gelé

. LP Aubusson, poste gelé

. Collège Ambazac, poste gelé

. LP Dautry Limoges, poste gelé

. LP Saint Exupéry Limoges, poste gelé

. Collège Calmettes, BMP.

Un support reste encore à définir...

Les admissibles aux CAPEPS 2013-2, qui seront stagiaires-contractuels seront, d'après les projections du rectorat au nombre de 7 en EPS, et seront affectés selon leur diplôme:

.s'ils ont le master 1, au maximum à 6H par semaine avec AS le 1er trimestre seulement

.s'ils ont le master 2, ils peuvent être embauchés sur des quotités plus importantes.

Ces derniers sont attendus au nombre de 87 dans l'académie, toutes disciplines confondues... Il n'est pas exclus que plusieurs stagiaires se retrouvent sur un même bloc horaire...

Les affectations des stagiaires pour cette année transitoire sont problématiques, on le voit, 7 sont sur des postes gelés et amputent d'autant le mouvement sans que cela soit satisfaisant pour eux (éloignement du lieu de formation, horaire très important...) et les admissibles du CAPEPS 2013-2 seront affectés dans leur académie d'inscription au concours, les résultats n'étant connus que début juillet, l'administration navigue à vue et les établissements et les collègues sont dans l'incertitude pour organiser la rentrée...

Nous avons donc appris qu'en conséquence, **il n'y aura pas de phase d'ajustement en juillet pour les TZR**, et que la CCP pour l'affectation des contractuels et reportée à une date inconnue...

Nous nous acheminons donc vers une rentrée difficile pour ces personnels déjà précaires et/ou souvent malmenés ces dernières années...

DETACHEMENT-INTEGRATION :

Un courrier concernant un problème de diplômes (secourisme et sauvetage) pour les professeurs des écoles demandant un détachement pour le corps des PEPS a été remis en main propres au recteur.

Concernant l'académie de Limoges :

une demande de renouvellement en détachement (Lafon Christophe, Prof de Sport, affecté au SUAPS, supérieur

une demande d'intégration (Villard Sabine, Prof de sport, affecté sur une suppléance à l'année.

4 demandes de détachement ont été déposées et une seule a reçu un avis favorable et sera traitée en CAPN.

STAGE ACROSPORT des 30 et 31 MAI 2013
UNE BELLE REUSSITE !

Depuis quelques années, nous avons pu constater la dégradation des possibilités d'accès à la formation continue. Nous sommes, la plupart du temps, privés de cette richesse que constitue la FPC, pour diverses raisons : réduction des enveloppes dédiées à la formation disciplinaire, verrouillage de la formation par l'institution sur des stages à public désigné, refus des chefs d'établissement, non satisfaction des vœux, pas de stages proposés pour certains niveaux, obligation faite aux équipes d'organiser la FPC en demande de stages de proximité (et souvent refusés), etc .

Pourtant, une enquête menée par le SNEP auprès de 300 collègues au moment des EPSiliades en Novembre 2010, montre que 75% des collègues interrogés déplorent la dégradation de la formation continue. 60% d'entre eux souhaitent voir programmer des formations plutôt disciplinaires et 14% des formations interdisciplinaires.

Enfin, les chiffres donnés par le CAF (Conseil Académique des Formations) montrent que les professeurs d'EPS (toutes disciplines confondues) sont les plus demandeurs de stages disciplinaires (ils représentent 80% des demandes).

Forts de ces éléments et face à ces constats, le SNEP académique a décidé de mettre en place des stages de type pédagogiques, ouverts à tous, sous la forme de stages syndicaux.

Le premier stage « PAF syndical » en Acrosport s'est tenu les 30 et 31 Mai derniers. Unaniment, de l'avis des participants, celui-ci a été une belle réussite. Dans un contexte de plus en plus verrouillé et prescriptif, où l'on sort de moins en moins de nos établissements, dans des situations souvent difficiles (hiérarchies zélées, services partagés, situations précaires, etc), l'échange et la rencontre sont un remède à l'isolement. L'espace qu'offrent les stages syndicaux, (et qu'il ne tient qu'à chacun d'entre nous de faire vivre (1)), est plus que jamais important.

Ce stage a permis de se réapproprier les contenus, de sortir et dépasser des cadres prescriptifs, et de redonner du sens à un métier dont on se sent dépossédé.

Les bilans de stage faits par les collègues, dont nous publions quelques extraits, sont, en ce sens, révélateurs :

- « ... m'a permis de sortir des carcans administratifs, pour redonner du sens à notre métier. »
- « ... dans un cadre de plus en plus prescriptif, je me suis senti à nouveau concepteur et pas seulement applicateur. »
- « ... Je m'obstine à garder une marge de manœuvre dans un cadre donné.»
- « Moment de richesse collective et convivial. »
- « ... piqûre de rappel humaniste »
- « Ce fût un grand dépoussiérage de l'activité.»
- « ... autre vision de l'acrosport, ce stage m'a permis de dépasser les cadres dans lesquels je m'étais moi-même enfermé. »
- « ... entrée artistique très intéressante, dépassant la seule entrée gymnique à laquelle on se cantonne. »

Le SNEP académique remercie tout particulièrement Sophie Gaillard pour l'animation, ainsi que les collègues venus de toute l'académie pour participer à ce stage.

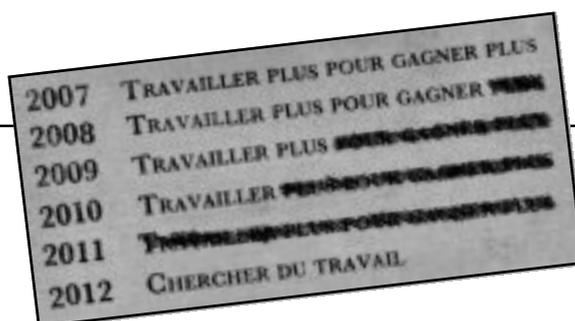
Nous ne pouvons terminer cet article sans rappeler que le SNEP existe grâce à ses syndiqués, sans lesquels le stage n'aurait pu se tenir.

La solidarité professionnelle et la défense de l'intérêt collectif ont un sens, alors syndiquez-vous au SNEP !

(1) Chaque agent a droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Les retraites à nouveau au cœur des préoccupations!

L'actualité s'enflamme autour de ce qui pourrait être une des grandes questions de la rentrée: une nouvelle réforme des retraites, avec, il n'est cessé de l'être répété, de nouveaux sacrifices à consentir... En 2003, puis en 2010, il était question de mettre le système en équilibre à l'horizon 2020... Echec annoncé que nous dénoncions... et qui se confirme. Va-t-on s'orienter vers les mêmes recettes un peu plus dosées? Le Medef demande un âge légal porté à 67ans et 43 années de cotisations, mais surtout pas de hausse des cotisations.... Les fonctionnaires sont à nouveau dans la ligne de mire: prise en compte non plus des 6 derniers mois, mais des 10 dernières années... Ce qui aboutirait à faire baisser les pensions de plus de 20%, dans un contexte où il est déjà difficile de recruter et de faire naître des vocations malgré une situation de l'emploi catastrophique.



CONCOURS:

ADMISSION:

CAPEPS interne:
pas d'admis

Agrégation interne:
Fabienne Perrot
Emmanuelle Escribe

CAPEPS réservé:
William Ledur.

Félicitations à tous!

La cour des comptes s'attaque à nouveau au chantier de la refonte du travail enseignant, en l'analysant au prisme du management... Pour ce faire une idée des recommandations qui donneront certainement des suites sur le plan des réformes à venir, nous vous invitons à consulter le rapports et ses synthèses et annexes en suivant le lien ci-dessous:

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Gerer-les-enseignants-autrement>

Nous avons appris avec émotion et regrets le décès de notre collègue Martine Hourrier, le SNEP apporte son soutien à sa famille et ses proches.

FORMATION AGRÉGATION INTERNE

Une formation à l'agrégation interne, pilotée par Thomas Bauer, est programmée par l'ESPE (qui supplantera à compter de la rentrée prochaine l'IUFM). Les cours auront lieu le mardi matin, ceux qui souhaitent la suivre devront donc dégager ce créneau dans leur emploi du temps.

Une réunion d'information concernant la préparation de la session 2014 se tiendra à :

I'UFM du Limousin (209 Boulevard de Vanteaux, Limoges)

mercredi 3 juillet 2013 à 14h30